

➤ Point sur les TAP:

Pas de changement à Isserteaux. Une note sera mise dans les cahiers des élèves de grande section de maternelle expliquant le fonctionnement des TAP à Montmorin qui s'articuleront toujours autour de 4 groupes connus à la rentrée.

Attention : pas de TAP à la carte, sauf éventuellement pour rendez-vous médical. Les familles auront la possibilité d'inscrire leurs enfants par période.

➤ Paiement d'indemnités chômage à Mme Christine ARNAUD

Mr le Président rappelle que suite au licenciement de Mme ARNAUD, le syndicat lui doit 1095 jours à 18,74 € d'Aide au Retour à l'Emploi. Les paiements ne pourront s'effectuer qu'après actualisation de la situation de Mme ARNAUD auprès des services de pôle emploi. Après débats et échanges de vues, l'assemblée autorise le Président à mandater les sommes correspondantes à l'A.R.E.

➤ Ratio promu-promouvable

Mr le Président rappelle qu'un poste d'adjoint technique de 1ère classe a été créé précédemment afin de permettre l'évolution de carrière de Mme Annie REYNARD. La collectivité doit cependant se prononcer sur la quotité d'agents qu'elle souhaite affecter à ce grade en choisissant un pourcentage compris entre 0 et 100. Considérant que seule Mme REYNARD remplit les conditions statutaires pour bénéficier de cet avancement de grade, Mr le Président propose de retenir un ratio de 100%.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Questions diverses:

- Mr Gérard GUILLAUME annonce que la commune Montmorin est inscrite dans le programme Auvergne + pour un montant de 20 000 Euros concernant l'équipement en matériel informatique pour l'école, dont 6 000 Euros à charge de la commune. Ce programme pourrait être proposé à Isserteaux car il devrait être reconductible une fois.

- Bus du collège: l'arrêt à Oriol est dangereux, Mr le Président se propose de rappeler au chauffeur la conduite à tenir (bus arrêté sur sa voie pour ralentir la circulation).

- Des enfants ont dessiné des graffitis sur les sièges du bus Faure : ces mêmes enfants ont nettoyé les sièges .

- Le problème de l'élève victime de harcèlement de la part de ses camarades a été réglé suite à la convocation par le Conseil Départemental des parents concernés et de leurs enfants, en présence des directeurs d'établissements, de Mr le Président et du chauffeur de bus concerné. L'enfant reprendra le bus normalement l'année prochaine.

François FUSTIER	Bernadette PIREYRE	Marie BRUEL	Florence PEYRON	Michelle PIALOUX
Gérard GUILLAUME	Jean-Claude BATISSON	Virginie DISCHAMP	Amandine RAYNAUD	Nicolas PINAUD
Andrée-Marie MORIN	Céline PILVEN	Laurent SOBCZACK	Alexandre MICOL	Denise PIRONOM